

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 27 octobre 2023

Délibération CA_20231027_010

Mise à jour du tableau des effectifs

VOTE : adopté à l'unanimité

3 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu le tableau des effectifs au 1^{er} mai 2023 ;

Vu le budget de l'établissement ;

Considérant l'ensemble des décrets portant statuts particuliers des différents cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale ;

Considérant les besoins du service ;

DECIDE :

Article 1^{er}. Le tableau des effectifs est mis à jour de la manière suivante :

- un poste de colonel en colonel hors-classe ;
- un poste de technicien en technicien principal de 2^{ème} classe ;
- un poste de rédacteur en poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe ;
- un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe en poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

Article 2. Le tableau des effectifs du SDIS, ci-annexé, est approuvé.

FLEURET Marc